




Entente Territoire Charente Handball 2020/2021

Le renouvellement de la LICENCE pour la saison 2020/2021 se fait **PAR INTERNET**.

CETTE SAISON, EN RAISON DU COVID, UN NOUVEAU CERTIFICAT MEDICAL EST OBLIGATOIRE.

Vous allez recevoir par mails :

- Les autorisations parentales pour les mineurs (FFHB + ETeC) et le **certificat médical à utiliser**.
- Une demande de renouvellement de licence à compléter (mail de GESTHAND  **vérifier vos SPAMS**).

Pour cela, vous devez cliquer sur le lien Gesthand :

- Vérifier, compléter ou modifier vos coordonnées dans l'onglet INDIVIDU,

Puis dans l'onglet LICENCE

- Insérer le nouveau certificat médical mentionnant **votre date de naissance et le nom et le cachet du médecin LISIBLE**.
- Pour les mineurs : insérer **l'autorisation parentale FFHB**,
- Insérer une photo d'identité si elle a disparu,
- Attester avoir pris connaissance des documents relatifs à l'assurance RC, aux options et aux garanties IA,
- Une fois terminé, **n'oubliez pas de valider votre demande**,
- Fournir au club **les autorisations parentales FFHB + ETeC** et le **paiement** de la licence rapidement.

VALIDATION DE LA LICENCE APRES RECEPTION DES DOCUMENTS ORIGINAUX ET DU REGLEMENT !


TARIFS 2020/2021

Pour les Séniors, faire 2 chèques distincts : 1 pour la caution qui sera restituée si les actions de bénévolat ont été réalisées + 1 pour la licence.

Catégories	Licence	Caution
+ de 25 ans F et G né(e)s avant 1995	150 €	40 €
- 25 ans F et G né(e)s de 1996 à 2002	140 €	40 €
- de 18 ans F et G né(e)s de 2003 à 2005	130 €	
- de 15 ans F et G né(e)s de 2006 à 2007	115 €	
- de 13 ans F et G né(e)s de 2008 à 2009	110 €	
- 11 ans F et G né(e)s de 2010 à 20011	63 €	
- de 9 ans F et G né(e)s de 2012 à 2014	55 €	
Baby Hand né(e)s de 2015 à 2017	100 € dont 50 € pour la gym	
Non joueurs, Dirigeants, Hand Passion	70 €	
Accompagnateurs	40 €	

Une gourde sera offerte à chaque licencié des catégories -9 à -18 ans.

MAXIMUM PAR FAMILLE : 340 € avec enfants à charge


POSSIBILITE D'ECHELONNER LE PAIEMENT EN 4 FOIS MAXIMUM. Le paiement doit être effectué à l'inscription et pour le paiement en 4 fois, le dernier versement devra avoir lieu au plus tard le 31 décembre 2019 (chèques-vacances et coupons sport ou CE acceptés).

Envoyez vos documents à

Mme Angélique BOSSARD 16 route de chez Tarnaud

16110 TAPONNAT FLEURIGNAC

Mme Jocelyne LAFARGE 14 chemin des Coteaux Antornac

16800 SOYAUX

Renseignements :

bossardangelique@orange.fr

Tél : 06.84.10.91.30

jo.lafarge@orange.fr

Tel : 06.10.19.18.55